Municipalité
de
Tolochenaz

PREAVIS N° 06-2018

DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL

UAPE
AMENAGEMENT
PLACE DE JEUX
DEMANDE DE CREDIT
CHF 50'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après deux années d'exploitation, l'UAPE s'est agrandie en été 2017 et accueille toujours plus d'enfants. Les parents et leurs enfants sont très satisfaits de l'offre et surtout de la qualité de l'encadrement.

La dernière infrastructure qui n'a pas été réaménagée est le jardin. Ce dernier est grand et très apprécié par les enfants et les éducatrices. A la demande de la direction de la structure, la Municipalité est entrée en matière pour l'équipement, dans ce jardin, d'une place de jeux. Elle sera composée d'un revêtement synthétique et de mobiliers type « paysage de cordes ». Ces paysages de cordes offrent différents défis, différents niveaux de difficultés et beaucoup de possibilités de mouvement. Les matériaux, dont une construction solide, soulignent leur qualité. Bois de robinier massif, croissance naturelle, non traité. Cordes armées anti-vandalisme, parties métalliques en inox. Le choix de l'emplacement dans le jardin de l'UAPE permettra une surveillance idéale des enfants par les éducatrices.

La Municipalité a donc décidé de faire le nécessaire et a demandé une offre à une entreprise de jardiniers-paysagistes pour l'aménagement de cette place de jeux et du jardin. Le devis est d'environ CHF 50'000.-.

CONCLUSIONS

En conséquence, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Communal de Tolochenaz

dans sa séance du 29 octobre 2018,

vu le préavis de la Municipalité N° 06-2018,

entendu le rapport de la Commission ad'hoc,

entendu le rapport de la Commission des finances,

considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

d é c i d e

- D'accepter ce préavis tel que présenté pour l'aménagement d'une place de jeux pour la somme de CHF 50'000.-.
- D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt bancaire nécessaire à cette réalisation pour la somme de CHF 50'000.-.
- D'accepter le prélèvement annuel du coût d'entretien par le compte 440.3145.0 « entretien des parcs » .
- D'accepter un amortissement de CHF 5'000.- sur 10 ans pour rembourser cette somme.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 septembre 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
S. Guarna

La Secrétaire
S. Baruchet

Annexe :
Plan aménagement

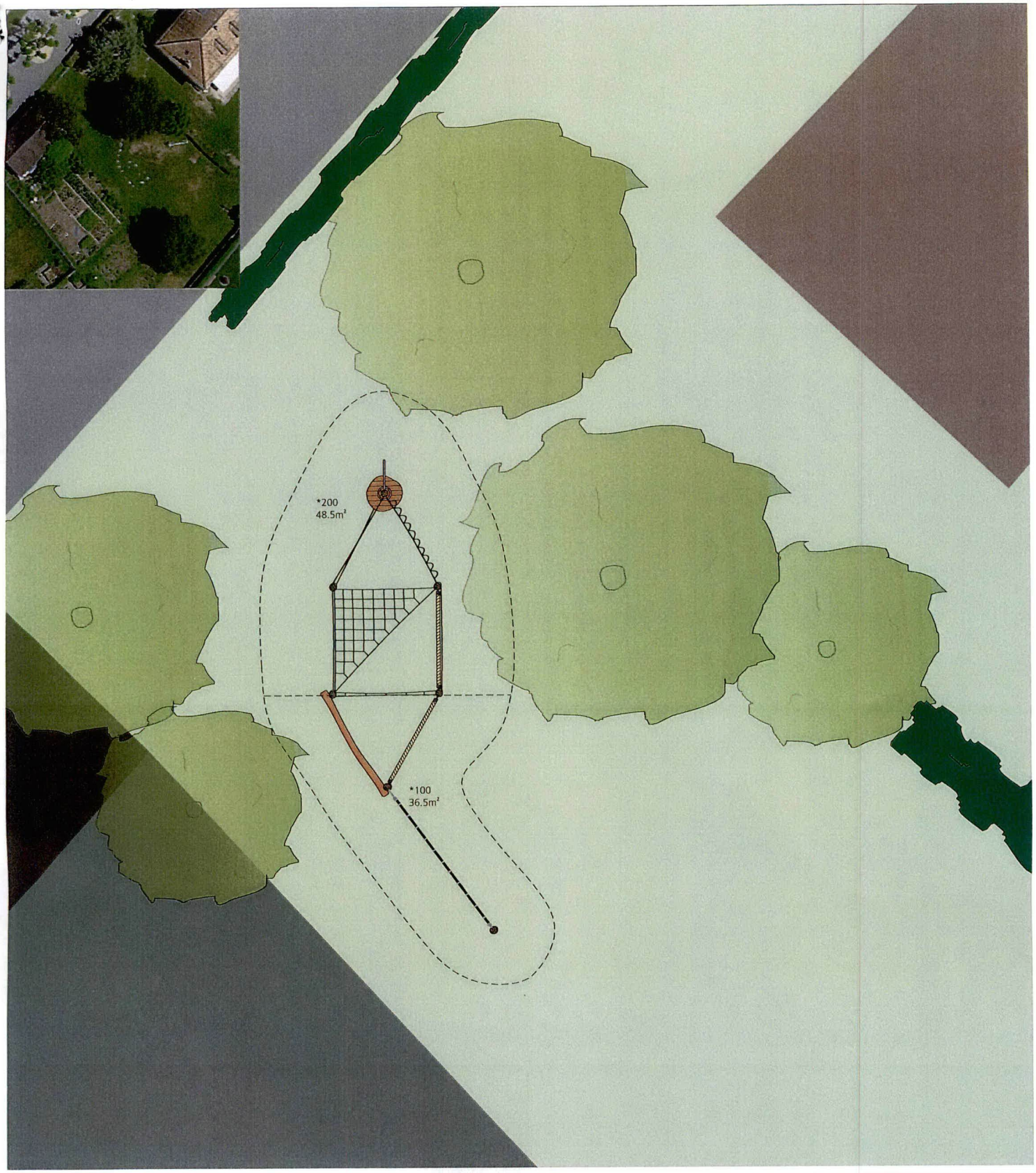

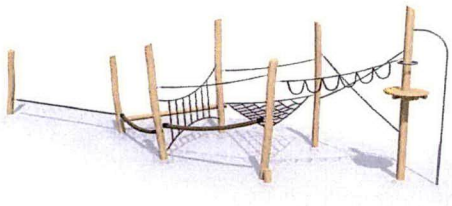

5 m

UAPE
1131 Tolochenaz

Projekt-Nr	180879	gez.	ma 10.08.2018
Plan-Nr	1	rev.	
Msst	1:100 / A3	rev.	

bimbo

Copyright © HINNEN Spielplatzgeräte AG
6055 Alpnach Dorf
T 041 672 91 11
F 041 672 91 10
info@bimbo.ch
www.bimbo.ch

CONSEIL COMMUNAL
DE
TOLOCHENAZ

Tolochenaz, le 14 septembre 2018

Mesdames, Messieurs les
Conseillers communaux

A. Membres de la Commission ad hoc
BLAUTH Martine
ROBIN Monique
BUVELOT Alexandre
GLASSEY Frédéric
WILLOMMET Alain

B. Suppléants
GEHRING Martine
HIRSIGER Philippe

Préavis No 04 – 2018 : Préau couvert au collège – demande de crédit CHF 50'000.-
Préavis No 06 – 2018 : UAPE aménagement place de jeux – demande de crédit CHF 50'000.-

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

En qualité de membres de la Commission, vous êtes convoqués pour l'examen du préavis ci-dessus :

Lundi 24 septembre 2018 à 19h00
au bureau de l'administration communale.

Le Président/Rapporteur de votre Commission, que vous désignerez à cette occasion, veillera à ce que le rapport signé soit déposé au :

Bureau du Conseil à l'une des deux adresses ci-dessous:

Christian MONGENET (Rte de la Gare 25) ou Monique ROBIN (Rte de la Gare 14)

dès que possible mais au plus tard **jeudi 11 octobre 2018 à midi.**

En cas d'empêchement, le membre de la commission doit s'assurer de son remplacement auprès d'un des suppléants.

L'attention du suppléant est en outre attirée sur le fait qu'il doit être disponible en cas d'absence d'un membre de la commission.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, à nos sentiments les meilleurs.

Bureau du Conseil communal

Le Président — La Secrétaire

Christian MONGENET — Monique ROBIN

CONSEIL COMMUNAL DE TOLOCHENAZ

Copie pour information : Municipalité de Tolochenaz

CONSEIL COMMUNAL
DE
TOLOCHENAZ

Tolochenaz, le 14 septembre 2018

Messieurs les
Conseillers communaux

A. Membres de la Commission des finances
FREYMOND Etienne
ROTH Jean-Jacques
WRIGHT William
ZWAHLEN Martin

B. Suppléants
ROCHAT Jean-Claude
BESSARD Daniel

Préavis No 04 – 2018 : Préau couvert au collège – demande de crédit CHF 50'000.-
Préavis No 06 – 2018 : UAPE aménagement place de jeux – demande de crédit CHF 50'000.-

Messieurs les Conseillers communaux,

En qualité de membres de la Commission, vous êtes convoqués pour l'examen du préavis ci-dessus :

Lundi 24 septembre 2018 à 19h00
au bureau de l'administration communale.

Le Président/Rapporteur de votre Commission, que vous désignerez à cette occasion, veillera à ce que les rapports signés soient déposés au :

Bureau du Conseil à l'une des deux adresses ci-dessous:

Christian MONGENET (Rte de la Gare 25) ou Monique ROBIN (Rte de la Gare 14)

dès que possible mais au plus tard **jeudi 11 octobre 2018 à midi.**

En cas d'empêchement, le membre de la commission doit s'assurer de son remplacement auprès d'un des suppléants.

L'attention du suppléant est en outre attirée sur le fait qu'il doit être disponible en cas d'absence d'un membre de la commission.

Veuillez croire, Messieurs les Conseillers communaux, à nos sentiments les meilleurs.

Bureau du Conseil communal

Le Président

Christian MONGENET

CONSEIL COMMUNAL DE TOLOCHENAZ
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Monique ROBIN

Copie pour information : Municipalité de Tolochenaz